

Communiqué de presse

4.6.2007

Transactions du management: Ouverture d'une instruction à l'encontre de Syngenta AG

La SWX Swiss Exchange a ouvert à l'encontre de Syngenta AG une instruction pour violation éventuelle de l'art. 74a du Règlement de cotation (Publicité des transactions du management). La durée de l'instruction est indéterminée. La SWX informera le public de son issue. Par contre, elle ne fournira pas de renseignements sur la procédure en cours.

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, porte-parole SWX Swiss Exchange est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75

Fax: +41(0)58 854 27 10

E-mail: pressoffice@swx.com

SWX Swiss Exchange

La SWX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des Bourses mondiales. Entièrement automatique, le système de négoce, de clearing et de règlement développé par la SWX Swiss Exchange demeure inégalé à ce jour. Un simple clic de souris suffit pour conclure une transaction et en initier le paiement, la livraison ainsi que la confirmation d'exécution. Accompli sous deux minutes, ce processus est effectué en moyenne 2,3 millions transactions par jour. La SWX Swiss Exchange offre à sa clientèle des services boursiers de premier ordre et une large palette de produits.

www.swx.com